

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, le Président de la Communauté d'Agglomération dénommée « Agglomération Montargoise Et rives du loing » (AME), soumet par arrêté aux formalités d'enquête publique, **une modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** portant sur :

- Amilly : Secteur « Champs Fleuris, Le Chesnoy » modification de l'orientation d'aménagement et du règlement

L'AME est l'autorité compétente ainsi que le siège de l'enquête publique. Des informations peuvent être demandées auprès de Pascale TRATNJEK, Service « Planification, Aménagement et Développement Durable » de l'AME.

Au terme de l'enquête publique, le conseil de l'AME se prononcera sur l'approbation de la modification du PLUi.

L'enquête publique se déroulera dans les locaux de l'AME situés **30 rue du Faubourg de la Chaussée – Centre commercial de la chaussée - 1^{er} étage 45200 MONTARGIS** et à la mairie d'Amilly, 3 rue de la Mairie 45200 AMILLY durant 45 jour :

DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017 AU MERCREDI 31 JANVIER 2018 INCLUS.

Pendant cette durée, le public pourra consulter les dossiers de modification du PLUi et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans les locaux de la mairie d'Amilly, du mardi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00, ainsi que dans ceux de l'AME, les lundis de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les pièces du dossier pourront également être consultée par le public sur le site internet : www.agglomontargoise.fr et sur un poste informatique à l'AME : 30 rue du Faubourg de la Chaussée – Centre commercial de la chaussée 1^{er} étage – 45200 MONTARGIS

Le dossier d'enquête publique comprend notamment les avis des personnes publiques associées ainsi que la décision de l'autorité environnemental dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas.

Les observations pourront être adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à l'AME, 1 rue du Faubourg de la Chaussée – CS 10317 – 45125 MONTARGIS CEDEX, pour être annexées au registre d'enquête ou par mail à l'adresse suivante : plui.enquete.publique@agglo-montargoise.fr jusqu'au 31 janvier 2018, 17h00.

Monsieur Daniel MELCZER, ingénieur en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif d'Orléans du 20 juillet 2017.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux permanences suivantes :

COLLECTIVITES	ADRESSE	JOURS	HEURES
Agglomération Montargoise Et rives du loing	30 rue du faubourg de la chaussée 45200 MONTARGIS	Vendredi 5 janvier 2018	14h00 – 17h00
Mairie de d'AMILLY	3 rue de la Mairie 45200 AMILLY	Mercredi 17 janvier 2018	14h00 – 17h00
	3 rue de la Mairie 45200 AMILLY	Samedi 27 janvier 2018	9h00 – 12h00

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance à l'AME et en mairie d'Amilly ainsi que sur internet à l'adresse suivante : www.agglomontargoise.fr, pendant une durée de 1 an.

A MONTARGIS, le 15 novembre 2017

Jean-Pierre DOOR,
Président de l'AME